

Contrat

ENTRE :

ACCESS ORGANISATION (dont le sigle commercial est AORA VOYAGES) - Adresse : Parc de la Cimaïse - 14 rue du Carrousel - 59 650 VILLENEUVE D'ASCQ - **Tel :** 0320040369

Représenté par Madame **Valérie DECOUPIGNY, Gérante**, agissant en qualité d'agent de voyages sous l'immatriculation n° **IM059110031** (S.A.R.L. au capital de 10 000.00 € - RCS : Lille – SIRET : 451354 51800032 – APE : 8230 Z - TVA : FR 20451354518 - Garantie financière (200 000.00 €) : ATRADIUS - Responsabilité Civile : HISCOX)

ET : IDENTITE ET INFORMATIONS VOYAGEURS

Merci d'indiquer lisiblement vos noms et prénoms de la même manière et dans le même ordre que ceux figurant sur votre document d'identité, et de nous envoyer une copie de celui-ci. Il appartient au(x) client(s) de vérifier l'orthographe exacte des participants. L'agence décline toute responsabilité en cas d'erreur.

PARTICIPANT 1 (responsable du dossier)	PARTICIPANT 2	ENFANT(S)
---	----------------------	------------------

Nom		Nom		
Prénom		Prénom		<u>ENFANT 1</u>
Adresse	Adresse	Nom.....
Compl. Adresse	Compl. Adresse	Prénom.....
Code Postal/Ville	Code Postal/Ville	Né(e) le - à.....
Pays	Pays	N° Passeport.....
Contact Tel	Domicile :	Contact Tel	Domicile :	Délivré le.....
	Portable :		Portable :	A.....
Profession		Profession		Expire le.....
Email		Email		<u>ENFANT 2</u>
Né(e) le - à		Né(e) le - à		Nom.....
N° Passeport	N° Passeport	Prénom.....
Délivré le	Délivré le	Né(e) le - à.....
A	A	N° Passeport.....
Expire le	Expire le	Délivré le.....
Contact durant votre séjour	Contact durant votre séjour	A.....
Adresse	Adresse	Expire le.....
Téléphone	Téléphone	<u>ENFANT 3</u>
J'ai eu connaissance de ce voyage par :	J'ai eu connaissance de ce voyage par :	Nom.....
	Prénom.....
	Né(e) le - à.....
	N° Passeport.....
	Délivré le.....
	A.....
	Expire le.....

Merci de parapher cette page

OBJET DU CONTRAT

Le client confie à l'agence **AORA VOYAGES**, l'organisation d'un voyage à **BALI du 2 avril au 15 avril 2018** aux conditions et modalités suivantes :

ASSURANCES

* **Assurances assistance/rapatriement et responsabilité civile : incluses (sauf pour les non ressortissants européens).**

* Assurance annulation / complémentaire :

* **Souscription facultative : Entourez votre choix – Valable pour un voyageur vivant en France (Principauté d'Andorre ou de Monaco et DOM inclus), en Union Européenne, en Suisse, au Liechtenstein, ou en Norvège – premier tarif pour chambre double et second pour chambre individuelle**

PARTICIPANT 1 Je souscris à l'un des contrats d'assurance AXA	PARTICIPANT 2 Je souscris à l'un des contrats d'assurance AXA	ENFANT(S)
Assurance annulation (selon les garanties d'Axa Assistance jointes au programme, conditions générales « Les Essentiels du Voyage Individuels » envoyées sur demande) : Tarif : 85.00 € TTC / 100.00 € TTC oui non	Assurance annulation (selon les garanties d'Axa Assistance jointes au programme, conditions générales « Les Essentiels du Voyage Individuels » envoyées sur demande) : Tarif : 85.00 € TTC / 100.00 € TTC oui non	Sur le contrat des parents
Assurance complémentaire (selon les garanties d'Axa Assistance jointes au programme, conditions générales « Les Essentiels du Voyage Individuels » envoyées sur demande) : Tarif : 100,00 € TTC / 130.00€ TTC oui non	Assurance complémentaire (selon les garanties d'Axa Assistance jointes au programme, conditions générales « Les Essentiels du Voyage Individuels » envoyées sur demande) : Tarif : 100,00 € TTC / 130.00€ TTC oui non	

HEBERGEMENT : (cochez votre choix)

Chambre double (1 grand lit) à partager

Chambre twin (2 lits) à partager (selon disponibilités)

Le client reconnaît devoir prendre en charge les frais d'une chambre individuelle s'il n'y avait pas d'autre participant pour partager une chambre twin.

Si vous avez une personne avec qui vous souhaitez partager votre chambre, merci de nous indiquer son nom :

.....

Si cette personne annule son voyage et qu'aucune autre ne peut partager votre chambre, les frais d'une chambre individuelle vous seraient facturés.

Chambre individuelle (avec supplément de **650.00 € TTC**)

REPAS : (précisez votre demande)

Régime alimentaire spécial :

Celui-ci sera précisé auprès de nos prestataires - l'agence AORA VOYAGES décline cependant toutes responsabilités dans le cas où cette demande ne pourrait aboutir.

Merci de parapher cette page

CONVOCAATION :

Le 03 avril 2018 à Yogyakarta.

DESCRIPTION DU VOYAGE

(Comme mentionné dans le programme du 28 décembre 2017 remis au client)

- * **Accompagnateur et organisateur : Pierre LESSARD et Patricia OLIVE ;**
- * **Activités incluses :** comme mentionné dans le programme ;
- * **Assurances souscrites :** assistance/rapatriement et responsabilité civile incluses (sauf pour les non ressortissants européens) ;
- * **Transport : horaires (susceptibles de modification) :**
AERIEN (compagnies GARUDA AIRLINES (ou similaire) :
Le 05 avril 2018 : Décollage à 16h25 de Yogyakarta arrivée prévue à 18h40 à Denpasar le 05 avril 2018.

TERRESTRE :

Mini-bus privatisés et voitures 4 places

- * **Catégorie et noms des hébergements (ou similaires, normes locales) :**
Borobudur : Arman Plataran 4 **** (normes locales)
Yogyakarta : Phoenix Hotel 4 **** (normes locales)
Ubud : Mansion 5 ***** (normes locales)
Sidemen : Centre d'éveil Nirarta ou hôtel 3 *** (normes locales)
Lovina : Puribagus 4 **** (normes locale)
Nusa Dua : Mercure 4 **** (normes locales)
- * **Repas :** comme mentionné dans le programme remis au client (soit 9 déjeuners, 9 dîners dont 1 chez l'habitant) ;
- * **Boissons : non incluses ;**
- * **Type de séjour : 14 jours / 11 nuits** selon programme remis au client ;

COUT DES PRESTATIONS

(Comme mentionné dans le programme du 28 décembre 2017 remis au client)

Forfait base chambre double ou twin : prix par personne = 2 995.00 € TTC

Si chambre individuelle, supplément de 650,00 TTC

Le client reconnaît avoir été informé qu'il devrait prendre à sa charge les frais d'une chambre individuelle s'il n'y avait pas d'autre participant pour partager une chambre twin, et que si la personne confirmée pour partager la chambre twin annule son voyage, et qu'aucune autre ne peut partager cette chambre, les frais d'une chambre individuelle lui seraient facturés.

Calculé sur une base monétaire du dollar : 1 \$ = 0,859 €.

Les hausses de taxes, d'assurances, de carburant, de variation monétaire, restent applicables jusqu'au départ. Une modification sensible des prix des vols intérieurs (hors taxes aériennes), ferroviaires ou hôteliers peut amener une révision du prix des voyages, conformément à la loi. Dans le cas d'une augmentation, celle-ci ne pourra en aucun cas excéder 10% du prix du voyage. Les taxes aériennes ne rentrent pas dans ce cadre et sont sujettes à modifications jusqu'à l'émission des billets. Les taxes d'entrée et de sortie, même si elles ne sont pas confirmées à la réservation, peuvent être à tout moment réclamées par le gouvernement du pays en question, et seront donc à régler sur place par le client.

MODALITES DE REGLEMENT

La présente proposition sera considérée comme acceptée une fois accomplies les conditions suivantes :

Retour du double remis à l'organisateur signé (et revêtu d'un cachet commercial si société), chaque page du dit contrat portant les initiales du client et du représentant de l'organisateur ainsi que sur les conditions générales de vente.

Paiement d'un acompte de 40 % par personne (non remboursable) à nous adresser lors de l'inscription + assurance éventuelle en totalité (non remboursable) :

Acompte à verser : **1 198.00 € TTC pour chambre double ou twin, ou 1 458.00 € TTC en chambre individuelle + l'assurance éventuelle en totalité.**

Solde à régler au plus tard 45 jours avant le départ, soit le 15/02/2018, sans rappel de notre part : 1 797.00 € TTC pour chambre double ou twin ou 2 187.00 € TTC pour une chambre individuelle.

Le client reconnaît avoir été mis au courant qu'en cas d'annulation de sa part, son acompte en totalité serait conservé par l'agence. En ce qui concerne le solde, le client reconnaît avoir été informé qu'il en serait redevable également auprès de l'agence, suivant barème de frais d'annulation, même s'il annule avant la date du règlement du solde.

Mode de règlement (cochez votre choix) :

Chèques à établir à l'ordre d'ACCESS ORGANISATION

Virements (envoi de notre RIB sur demande)

Espèces (dans la limite de 1 000 euros par dossier, 30 euros de frais si mandat postal)

Chèques-vacances ANCV (solde à plus de 60 jours du départ et 1.5 % de frais à ajouter)

Carte bancaire (merci de nous appeler afin de procéder au débit à distance)

J'autorise le prélèvement deeuros pour le règlement de l'acompte et deeuros pour le règlement du solde, avec la carte bancaire dont le numéro est(date d'expiration et ccv à confirmer par téléphone).

Merci de parapher cette page

ANNULATION ET MODIFICATION DE NOM (de la part du client) :

ACCESS ORGANISATION, mandataire du client, si la présente proposition est acceptée, garantit l'exécution satisfaisante du voyage prévu dans les conditions des articles 1991 à 2002 du Code Civil.

L'acceptation de cette proposition de contrat implique l'adhésion aux conditions particulières spécifiées ci-dessus, et des frais d'annulation seront applicables selon le barème suivant pour une annulation totale ou partielle.

ANNULATION TOTALE et PARTIELLE (sur le prix total du voyage) : (sans rappel de notre part)

De la réservation à plus de 45 jours avant le départ : acompte non remboursable (40 %)

De 45 jours à plus de 30 jours avant le départ : 60 % de frais par personne

De 30 jours à plus de 15 jours avant le départ : 75 % de frais par personne

De 15 jours avant le départ à la date de départ : 100 % de frais par personne

MODIFICATION DE NOM : Montant des frais à nous demander (possible **avant émission des billets**)

FORMALITES

Passeport en cours de validité, **valable 6 mois** après la date de retour pour les ressortissants français, belges et suisses. En complément, il faut que le passeport comporte deux **ou trois pages vierges** (selon les vols avec escale), pour recevoir les cachets d'entrée et de sortie. Pour les autres nationalités, se renseigner auprès du consulat ou de l'ambassade. **Les ressortissants français, belges ou suisses n'ont pas besoin de visa pour un séjour de moins de 90 jours.**

Le client reconnaît avoir été informé par l'agence, des précautions à prendre en matière de sécurité, et des vérifications à faire concernant les formalités (prendre contact avec l'ambassade ou le consulat, notamment si le client n'est pas de nationalité française). **Et soit de lire les recommandations aux voyageurs, sur le site : www.diplomatie.gouv.fr, concernant les formalités, la sécurité et les précautions à prendre.**

SANTE

La mise à jour de la vaccination diphtérie-tétanos-poliomyélite est conseillée.

Poliomyélite : quelques cas de poliomyélite ont été déclarés dans la région de Sukabumi (située à 120 km de Jakarta) et dans Java-Ouest. Il est recommandé aux voyageurs arrivant en Indonésie de s'assurer que leur vaccination anti-poliomyélite est bien à jour.

Autres vaccinations conseillées (selon conditions d'hygiène et durée du séjour) : fièvre typhoïde, hépatites virales A et B.

Dans tous les cas il convient de prendre l'avis de votre médecin ou d'un centre de vaccinations internationales.

Il appartient au client de vérifier les recommandations ci-dessus auprès de l'Institut Pasteur. Le client reconnaît avoir été informé par l'agence, des précautions à prendre en matière de santé, et des vérifications à faire au niveau des recommandations faites aux voyageurs, sur le site www.pandemie-grippale.gouv.fr ou www.diplomatie.gouv.fr

ATTRIBUTION DE COMPETENCE

Les parties conviennent, en cas de difficultés, de contestation ou de litiges, d'attribuer au Tribunal de Commerce de Lille la compétence de statuer.

Fait à Villeneuve d'Ascq, le

Contrat en 6 pages

Ce contrat pour être validé, devra être retourné, signé et accompagné du règlement de l'acompte ou du solde, dans un délai de 5 jours suivant la réception du présent document. Toute surcharge manuscrite n'aura de valeur contractuelle et n'engage pas notre responsabilité.

(Programme, offre, contrat d'assurances, conditions particulières et générales de vente de l'agence en annexes – Prendre connaissance des conditions particulières et générales de ou des compagnies de transport sur leur site)

M. / Mme, agissant **pour moi-même et pour le compte des personnes inscrites**, certifie avoir pris connaissance des conditions d'annulation, des conditions particulières et générales de vente de voyage de l'agence ACCESS ORGANISATION / AORA VOYAGES ou du Tour Opérateur, ainsi que de l'assureur et des transporteurs, et les accepte toutes sans réserve. Je reconnais avoir reçu es conditions de vente de l'assureur, une brochure ou la proposition de programme de l'organisateur, ses conditions particulières et générales de vente ainsi que le présent contrat avant sa signature, et certifie avoir pris connaissance que *les tarifs sont sujets à modification jusqu'au départ (voir programme : hausse éventuelle de taxes, de surcharge carburant, de la monnaie avec laquelle le programme a été calculé.*

Je reconnais également avoir reçu toutes les informations, de la part de l'agence ACCESS ORGANISATION / AORA VOYAGES, nécessaires à ma prise de décision quant au choix de la destination, notamment sur les questions relatives aux formalités administratives et à celles afférentes à la sécurité et aux risques sanitaires. Je reconnais avoir été conseillé par l'agence en matière d'assurances et avoir été informé que les frais liés aux cas de forces majeures telles que les grèves, accidents climatiques (voir conditions particulières de vente), ne sont pas remboursables par l'agence. Je reconnais également être en bonne santé et avoir la forme physique pour ce type de voyage.

Contrat établi **en 2 exemplaires originaux** dont un est remis au signataire du contrat.

Merci de parapher chaque page du contrat et de ses annexes, et de signer ci-dessous, après la mention « lu et approuvé »

Pour **ACCESS ORGANISATION / AORA VOYAGES**
Mme Valérie DECOUPIGNY
Gérante

Le client
M. / Mme

Merci de parapher cette page